

PRÉSENTIEL ET/OU DISTANCIEL

MICRO-CERTIFICATION*



SERVICE COMMUN
FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

EXERCER LA FONCTION DE TUTEUR D'ALTERNANTS

PRÉSENTATION

Se former à la fonction de tuteur d'alternants (contrat d'apprentissage et/ou de professionnalisation) permet d'accompagner au mieux vos nouvelles recrues en entreprise. Dans le cadre de cette micro-certification, vous apprendrez les enjeux de l'alternance, le rôle du tuteur, l'évolution du tuteuré dans l'entreprise et à l'école, les différentes étapes du tutorat et la transmission de savoir, savoir-faire et savoir être.

Cette formation s'adapte à vous par le format (en présentiel et/ou distanciel, petit groupe, séquençage) et la personnalisation des études de cas à travers vos propres expériences.

OBJECTIFS

- Placer la mission de tuteur dans son environnement
- Identifier les compétences clés du tuteur, préciser son rôle et ses missions
- Accompagner le tuteuré et adopter la bonne posture tout au long du processus
- Évaluer pour accompagner la progression

PUBLIC CIBLE

Toute personne amenée à exercer une fonction de tuteur d'un alternant en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

RYTHME

17 heures de formation réparties en 2.5 jours : les 2 premiers jours en présentiel et la dernière demi-journée en distanciel.

SESSIONS

Jour 1 : 24 septembre 2026 (1 jour)
Jour 2 : 25 septembre 2026 (1 jour)
Jour 3 : 4 décembre 2026 (1/2 jour)

TARIF

490 € TTC

LIEU

Montpellier (Site Richter)
Rue Vendémiaire Bâtiment E
34 000 Montpellier

CONTACT

sfc-formations@umontpellier.fr

sfc.edu.umontpellier.fr

*Sous réserve de validation par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

PRÉSENTIEL ET/OU DISTANCIEL

MICRO-CERTIFICATION*



SERVICE COMMUN
FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

EXERCER LA FONCTION DE TUTEUR D'ALTERNANTS

PROGRAMME

Jour 1 : Comprendre le cadre et les rôles du tutorat - 7 heures

- Jeu de l'alternance (*présentiel uniquement*)
- Le cadre réglementaire de l'alternance
- Le trinôme centre de formation – entreprise – alternant
- Le rôle du tuteur / maître d'apprentissage en entreprise

Jour 2 : Rôle et besoin du tuteur / évaluation - 7 heures

- Les conditions d'un tutorat réussi
- Les besoins du tutoré et la transmission du savoir
- Évaluer l'apprenant et auto-évaluation du tuteur

Jour 3 : Retour d'expérience et validation de la micro-certification - 3 heures

[Consulter le programme détaillé](#)

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Céline ALIGNAN - Chargée de développement CFA ENSUP-LR

De formation scientifique, je travaille depuis 25 ans dans l'alternance en tant que chargée de développement. J'interviens également en tant qu'enseignante vacataire à l'Université, où j'anime des Unités d'Enseignement sur le « Projet Professionnel ».



Blandine PITIÉ - Chargée de développement CFA ENSUP-LR

Forte d'un parcours en communication et d'une expertise de 9 ans dans le développement de l'apprentissage, je mets mes compétences au service de la réussite des projets de formation. Actuellement, je pilote le développement des formations de l'IUT de Montpellier et de l'Université Paul Valéry au sein du CFA Ensup LR.



Hélène GADOIS

Consultante Formatrice en Ressources Humaines, Management et développement Professionnel, Coach de Dirigeants, DRH, Formateurs et Managers
Enseignante Master II Management des Administrations d'Entreprise (IAE Montpellier)

sfc.edu.umontpellier.fr

*Sous réserve de validation par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire